

Recensement agricole 2020

Âge des exploitants et devenir des exploitations

Une exploitation sur deux dirigée par au moins un exploitant senior

En 2020, 5 513 exploitants et coexploitants sont à la tête des exploitations agricoles franciliennes. Ils sont moins nombreux et plus âgés qu'en 2010. Les exploitants de plus de 60 ans représentent 30 % des effectifs totaux en 2020, en progression sensible par rapport à 2010 ; le nombre des exploitants de moins de 40 ans a diminué, mais c'est surtout dans la tranche d'âge 40-60 ans que sont observées les réductions d'effectifs les plus importantes. En 2020, 51 % des exploitations agricoles franciliennes sont dirigées par au moins un exploitant «senior» (55 ans et plus). Ce taux est légèrement plus élevé pour les exploitations spécialisées en grandes cultures, les plus représentées dans la région. En termes de localisation, le taux d'exploitants «senior» est plus élevé dans les exploitations proches de l'agglomération parisienne. Les installations pendant la période 2010-2019 n'ont pas fléchi par rapport à la décennie précédente ; elles ont cependant été insuffisantes pour permettre le maintien des effectifs.

Un vieillissement des exploitants agricoles

Les 4 425 exploitations recensées en Île-de-France en 2020 sont dirigées par 5 513 chefs d'exploitation et coexploitants. 80 % le sont par un seul exploitant, 16 % par deux exploitants et 4 % par plus de deux exploitants, ces proportions étant pratiquement identiques au niveau de la France métropolitaine.

Les effectifs de cette population ont diminué dans pratiquement les mêmes proportions que le nombre d'exploitations entre 2010 et 2020 (respectivement -12,4 % et -12,0 %). La part des femmes est quasiment inchangée à 24,4 % en 2020 (24,9 % en 2010). Ce chiffre global masque toutefois une progression assez sensible de la féminisation des chefs

d'exploitation parmi les installations pendant la période 2010-2019 (cf. *zoom sur les installations pendant la période 2010-2019 - page 3*). Si l'âge moyen n'a que légèrement progressé de 51,5 ans en 2010 à 52,3 ans en 2020, la part des exploitants de 60 ans et plus a sensiblement augmenté, passant de 24 % à 30 % en 10 ans. Les effectifs de cette tranche d'âge ont progressé de 7,2 % pour atteindre 1 636 exploitants et coexploitants en 2020.

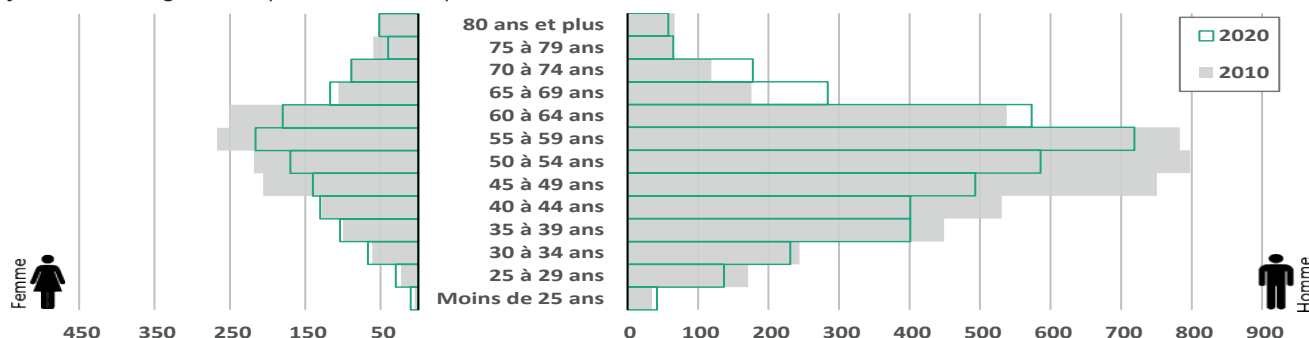
L'examen des pyramides des âges à ces deux dates (*graphique 1*) montre toutefois que ce vieillissement est avant tout relatif : il s'explique principalement par la forte diminution du nombre d'exploitants dans la tranche d'âge 40-60 ans (-22,5 %) et par

celle plus modérée des exploitants de moins de 40 ans (-6,1 %). La classe d'âge 40-60 ans regroupe 2 855 exploitants en 2020 (52 % des effectifs), alors que la classe des moins de 40 ans totalise 1 022 personnes en 2020, soit 18 % de l'ensemble des exploitants et coexploitants. Le recul des classes d'âge en dessous de 60 ans est directement corrélé à l'augmentation de la surface moyenne des exploitations (+14 ha entre 2010 et 2020), alors que la surface agricole régionale n'a que peu varié (-0,9 %) ; cet agrandissement des exploitations concerne l'ensemble des classes d'âge, et est particulièrement marqué pour la classe 40-60 ans (*graphique 2*).

Graphique 1

Des départs à la retraite échelonnés

Pyramides des âges des exploitants et coexploitants franciliens en 2010 et 2020



Source : Agreste - Recensements agricoles



Pratiquement une exploitation sur deux dirigée par au moins un exploitant senior

51 % des exploitations agricoles franciliennes recensées en 2020 sont dirigées par au moins un exploitant de 55 ans et plus, dit «senior», qui est ou sera potentiellement concerné par l'ouverture des droits à la retraite dans la décennie à venir. Cette proportion varie selon la spécialisation (graphique 3). Les grandes cultures et l'élevage bovins viande sont légèrement au-dessus de la moyenne régionale (52 % et 54 %). C'est en bovins lait et en arboriculture que la proportion de seniors est la plus élevée (68 % et 62 %), tandis que les éleveurs autres que bovins (ovins, caprins, volailles, polyculture-polyélevage) sont en moyenne plus jeunes, de même que les maraîchers et les horticulteurs (44 %).

Plusieurs secteurs géographiques de grande couronne présentent un taux important d'exploitants de 55 ans ou plus ; ils sont principalement localisés en périphérie de la zone centrale de la région, dans le Centre et l'Est du Val-d'Oise, au Nord de l'Essonne et dans la frange Ouest de la Seine-et-Marne (carte 1).

Quel avenir envisagé par les exploitants de plus de 60 ans en 2020 ?

En 2020, 1338 exploitations (soit 30%) ont un chef d'exploitation ou un coexploitant âgé de plus de 60 ans, pour une surface agricole cumulée de pratiquement 150 000 ha (27 % de la SAU régionale) (tableau 1).

La répartition de ces 1338 exploitations par dimension économique est relativement équilibrée, avec néanmoins une proportion plus grande d'exploitations moyennes ; la surface agricole concernée est quant à elle concentrée pour près de 90 % dans les exploitations moyennes et grandes.

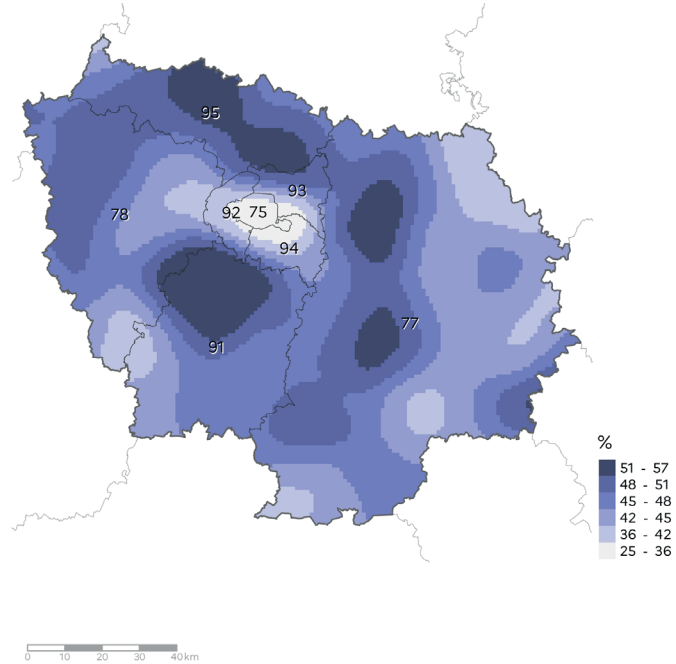
Parmi ces exploitations, et pour les trois prochaines années :

- le chef d'exploitation n'envisage pas de départ dans 38 % des cas (39 % de la SAU) ;
- une reprise est prévue pour 30 % des exploitations (dont 25 % dans le cadre familial et 5 % hors cadre familial) et 33 % de la SAU ;
- la disparition de l'exploitation est programmée pour l'agrandissement d'une autre exploitation dans 5 % des cas (3 % de la SAU), et du fait d'une conversion des terres dans un usage non agricole dans 1,2 % des cas (0,2 % de la SAU) ;
- enfin 26 % des exploitations (21 % de la SAU) sont dans l'incertitude quant à leur avenir (graphique 4).

Carte 1

Fort localisation de seniors en périphérie de la petite couronne

Part des exploitants de 55 ans ou plus en Île-de-France

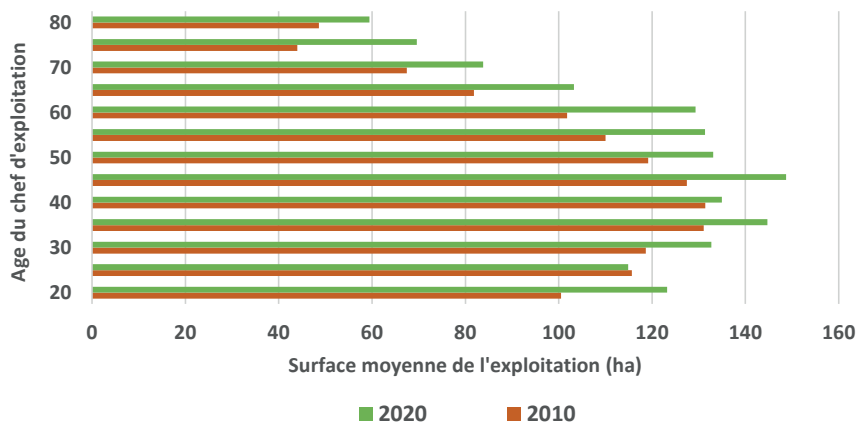


Champ : chefs d'exploitations et coexploitants
Lissage communal à l'exploitation à 20 km
Fond carto d'après IGN Admin Express 2020 - proj. LAEA
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Graphique 2

27 % de la SAU régionale exploitée par un senior

Surface moyenne par exploitation en fonction de l'âge de l'exploitant en 2010 et en 2020

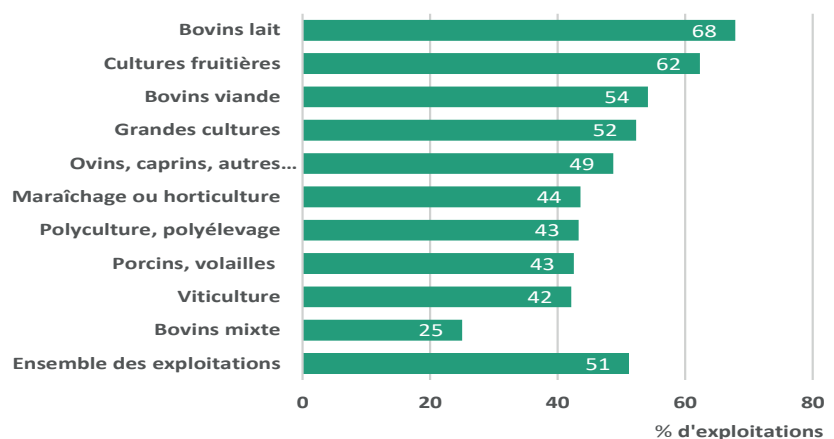


Sources : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

Graphique 3

L'arboriculture, plus forte détentrice de seniors

Exploitations avec au moins un exploitant de 55 ans ou plus par spécialisation



Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Ces proportions varient selon la dimension économique de l'exploitation :

- le maintien de l'exploitant en activité est plus important dans les grandes et dans les microexploitations (respectivement 44 % et 40 %) ;

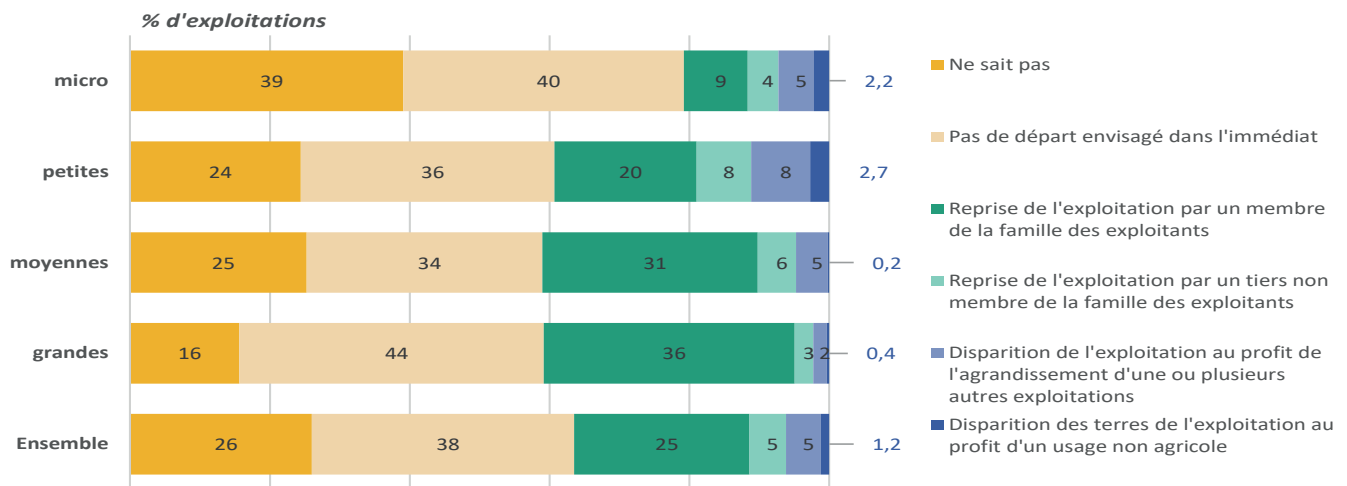
- la part des reprises programmées augmente avec la dimension économique des exploitations (respectivement 13 %, 28 %, 37 %, 39 % pour les micro, petites, moyennes et grandes exploitations) ;
- la disparition des exploitations est davantage envisagée pour

les petites exploitations (11 %) et pour les microexploitations (7 %) ;

- les incertitudes sont sensiblement plus élevées pour les micro (39 %) et plus faibles pour les grandes exploitations (16 %).

Graphique 4
De grandes incertitudes pour les microexploitations en 2020

Devenir envisagé dans les 3 ans selon la taille économique des exploitations *



* Exploitations avec au moins un exploitant ayant plus de 60 ans.
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Tableau 1
Près de 90 % de la surface agricole détenue par les seniors concentrée dans les exploitations moyennes et grandes
Répartition du nombre d'exploitations dont l'un des exploitants a plus de 60 ans et de la SAU correspondante par dimension économique

	Micros	Petites	Moyennes	Grandes	Total
Nombre d'exploitations	274	295	507	262	1 338
% exploitations	20 %	22 %	38 %	20 %	100 %
dont nombre d'exploitations avec maintien des exploitants à 3 ans	110	107	171	114	502
nombre d'exploitations sans perspective à 3 ans	107	72	128	41	348
SAU (ha)	2 500	15 900	69 400	62 000	149 800
% SAU	2 %	11 %	46 %	41 %	100 %
dont SAU des exploitations avec maintien des exploitants à 3 ans	1 119	5 927	23 843	27 338	58 227
SAU des exploitations sans perspective à 3 ans	825	3 894	16 635	9 737	31 091

Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Zoom sur les installations pendant la période 2010-2019

En dehors de certains types d'activités agricoles (élevage équin, élevage de petits animaux ...), 110 chefs d'exploitation se sont installés en moyenne par an sur la période 2010-2019 (et sont encore

actifs en 2020). Cet effectif est stable voire en légère progression par rapport aux installations de la décennie précédente (2000-2009) encore en activité en 2020 estimées à 100 par an.

71 % des installés sont orientés grandes cultures, et 29 % ont une

autre spécialisation. La surface moyenne de ces exploitations est de 110 ha : 140 ha en grandes cultures, soit à peine moins que la moyenne de l'ensemble des exploitations de grandes cultures en 2020 (150 ha), et 35 ha en moyenne pour les autres spécialisations.

Les chefs d'exploitation installés depuis 2010 sont âgés en moyenne de 41 ans en 2020. Leur âge moyen à l'installation s'élevait à 36 ans ; il a augmenté de 3 ans par rapport aux installés sur la décennie précédente 2000-2009. Le niveau de formation des exploitants

installés progresse fortement : 86 % ont au moins le baccalauréat, dont 63 % ont un niveau supérieur au bac, contre respectivement 61 % et 37 % pour les installés avant 2010. Si on considère la seule formation agricole, on observe à la fois une augmentation des installés

sans aucune scolarisation agricole (28 % pour 2010-2019 et 25 % pour les installés de la décennie précédente 2000-2009), et une augmentation des installés ayant suivi une formation agricole longue (15 % pour 2010-2019 et 11 % pour la décennie 2000-2009) (tableau 2).

Tableau 2

Qui sont les chefs d'exploitation installés après 2010 ?

Portrait de la génération des chefs installés après 2010

	Exploitations * avec un chef installé après 2010	Exploitations * avec un chef installé en 2010 ou avant	Ensemble des exploitations
Part de femmes cheffes d'exploitation	29 %	16 %	19 %
Part de chefs d'exploitation installés dans le cadre familial	66 %	80 %	73 %
Âge moyen du chef d'exploitation	40,7 ans	56,2 ans	52,6 ans
Part de chefs d'exploitation ayant 55 ans ou plus	13 %	57 %	46 %
Part des chefs avec un niveau de formation au moins égal au baccalauréat	86 %	61 %	65 %
Part des chefs avec un niveau de formation supérieur au baccalauréat	63 %	37 %	42 %
Part des micro et petites exploitations	39 %	30 %	32 %
Part des exploitations vendant en circuit court	31 %	20 %	22 %
Part des exploitations en agriculture biologique	18 %	8 %	11 %

* Hors exploitations dont la gestion est assurée par un prestataire.

Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Toutes formations confondues, la part des exploitants ayant suivi des études supérieures longues augmente fortement : de 18 % pour les installés 2000-2009 à 34 % pour les installés 2010-2019. Les nouveaux installés pendant la décennie 2010-2019 sont plus orientés vers l'agriculture biologique, qui concerne 18 % des installés, et seulement 8 % des installations antérieures à 2010.

des installés depuis 2010 et par 20 % des exploitations dont l'installation est plus ancienne.

La féminisation des chefs d'exploitation poursuit sa progression : 29 % des installés après 2010 sont des femmes, alors que leur proportion n'est que de 16 % pour les exploitants installés avant 2010.

SAU moyenne des installés 2010-2019 est nettement plus importante dans le cadre familial (en moyenne 130 ha) qu'hors cadre familial (71 ha). Ceci s'explique par le fait que les installations hors cadre familial sont davantage tournées vers des spécialisations moins consommatrices en SAU (maraîchage-horticulture, élevage ovins-caprins, polyculture-polyélevage). A l'inverse, les installations dans le cadre familial sont pour 81 % spécialisées en grandes cultures (graphiques 5a et 5b).

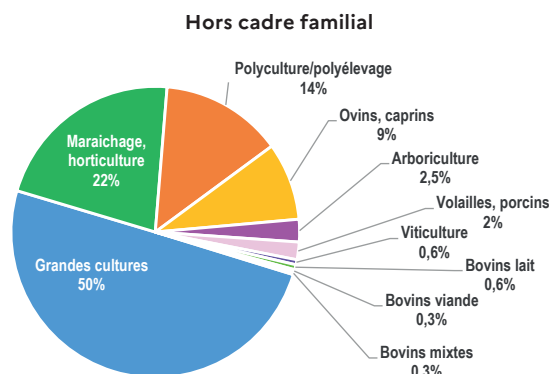
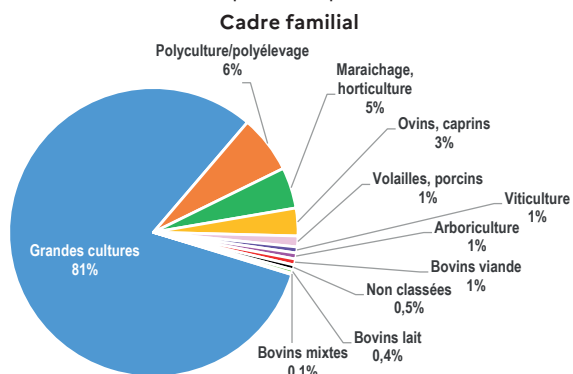
Il en est de même pour la vente des produits en circuit court (c'est-à-dire avec au plus un intermédiaire avec le consommateur final), pratiquée par 31 %

La part des installations hors cadre familial augmente également à 36 %, alors qu'elle n'est que de 21 % pour les chefs d'exploitation installés avant 2010. La

Graphiques 5a et 5b

Davantage de grandes cultures dans le cadre familial, plus de diversité hors cadre familial

Installations 2010-2019 : répartition par otex dans le cadre familial et hors cadre familial



Source : Agreste - Recensement agricole 2020

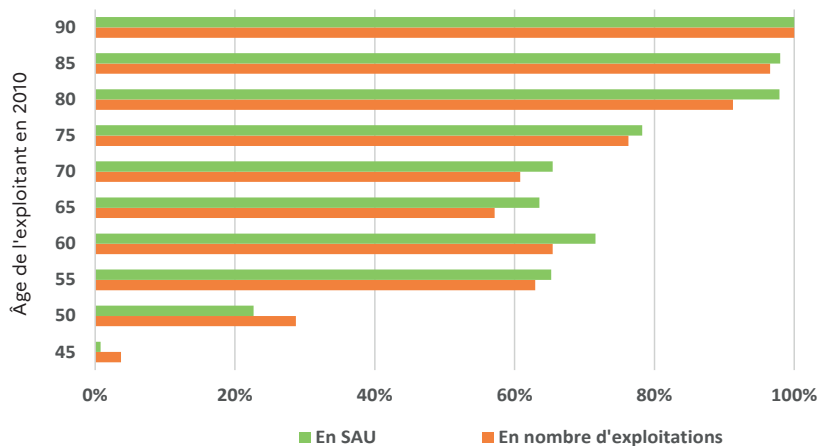
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Un peu de prospective à l'horizon 2030

La comparaison des effectifs d'exploitants et de la SAU par génération en 2010 et 2020 permet de calculer des taux de cessation nets au cours de la décennie écoulée en fonction de l'âge de l'exploitant en début de période ; ces taux sont représentés sur le graphique 7 ci-dessous, en nombre d'exploitations et en SAU.

Graphique 7

Taux de cessation sur 10 ans en fonction de l'âge du chef d'exploitation en début de période



Source : Agreste - Recensement agricole 2020

L'application de ces taux à la pyramide des âges des exploitants en 2010 permet de reconstituer les cessations sur la décennie 2010-2020 et de valider l'approche. Les résultats sont les suivants :

- 1 600 exploitations auraient cessé leur activité entre 2010 et 2020, parmi lesquelles 600 correspondent à la baisse des effectifs constatée entre les deux recensements. Le solde soit 1 000 exploitations correspond aux exploitations installées sur la période ; il est légèrement inférieur à l'estimation directe présentée précédemment (110 par an et 1 100 sur 10 ans), ce qui est explicable par la méthode de calcul utilisée (en particulier l'utilisation de taux « nets » masquant des compensations entre installations et cessations à l'intérieur des classes d'âge). L'ordre de grandeur est néanmoins cohérent et valide cette approche.
- la SAU libérée par ces cessations est évaluée à 156 300 ha, dont

4 800 ha sont utilisés pour un usage non agricole (baisse de la SAU régionale) et 110 000 ha sont repris par les installations (1 000 exploitations sur une surface moyenne de 110 ha) ; le solde, soit 41 500 ha est utilisé pour l'agrandissement des exploitations existantes. Les terres libérées par les cessations et restant à usage agricole se répartiraient donc à 27 % pour l'agrandissement et 73 % pour la transmission.

L'application des taux de cessation à la pyramide de âges des exploitants en 2020 fournit une évaluation prospective des départs des exploitants à la retraite à l'horizon 2030 « toutes choses égales par ailleurs ». Le vieillissement de la population présenté en première partie est pris en compte dans cette projection ; le changement des règles de départ dans le cadre d'une nouvelle réforme des retraites est susceptible de modifier quelque peu les comportements, sans doute à

la marge du fait du caractère progressif de la mise en œuvre de ce type de réforme.

Du fait de la baisse des effectifs, le nombre d'exploitations cessées entre 2020 et 2030 reculerait légèrement à environ 1 500 (- 70) ; en revanche, la SAU libérée progresserait à 180 000 ha (+ 24 000 ha) en raison de l'augmentation de la taille moyenne des exploitations.

Dans les conditions actuelles d'installation en agriculture en Île-de-France (100 à 110 exploitations par an), le bilan en 2030 serait une poursuite de la baisse du nombre d'exploitations de l'ordre de 400 à 500 exploitations. En d'autres termes, le maintien des effectifs au niveau de 2020 nécessiterait une hausse des installations à environ 150 exploitations par an en moyenne (soit une augmentation de l'ordre de + 35 à + 40 % par rapport au niveau actuel de 110 exploitations par an).

Source et définitions

Cette publication s'appuie sur les **résultats définitifs** du recensement agricole 2020. Les comparaisons avec les données de la MSA sont effectuées sur le périmètre du recensement agricole, c'est-à-dire après exclusion des secteurs d'activité suivants : sylviculture, autres élevages de petits animaux (principalement chiens et chats en Île-de-France), entraînement et dressage des chevaux, haras, conchyliculture.

Le terme **exploitant agricole** désigne le chef d'exploitation et l'ensemble des coexploitants qui travaillent sur l'exploitation.

L'**âge** décrit dans la présente publication est, sauf exception, l'âge atteint l'année du recensement considéré : en 2020, année de référence du recensement (= 2020 - année de naissance) ou en 2010 (= 2010 - année de naissance). L'âge à l'installation est défini comme l'année d'installation - l'année de naissance.

Les exploitants **seniors** cités dans la publication désignent ceux âgés de 55 ans ou plus.

La **production brute standard (PBS)**, par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes **tailles économiques**. Le recensement agricole est l'occasion de revoir ce classement. Ainsi, à partir de 2020, sont considérées «micro», les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 euros par an, «petite» celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros, «moyenne» celles avec une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 euros et «grande» celles de plus de 250 000 euros de PBS.

Le calcul de la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur **spécialisation** (ou orientation technico-économique). Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production quand au moins deux tiers de sa PBS sont générés par cette production.

Les coefficients utilisés dans cette publication sont calculés à partir des prix et rendements moyens de la période 2015-2019, ce qui fournit les PBS de 2017.

L'**année d'installation** correspond à l'année de première installation et n'est connue que pour le chef d'exploitation. Elle peut avoir eu lieu sur une exploitation différente de celle dirigée par le chef en 2020.

Pour en savoir plus

- Consultez le site internet du SSP : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/>

- et celui de la DRIAIF Île-de-France, rubrique "Données" :

<https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/spip.php?page=sommaire>



STATISTIQUE
PUBLIQUE

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale et interdépartementale
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique
et économique (DRIAIF - SRISE)
18 avenue Carnot
94234 Cachan cedex
Courriel : srise.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr
Site : <http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Données>

Directeur de la publication : Benjamin Beaussant
Rédacteur en chef : Gérôme Pignard
Rédaction : Gérôme Pignard
Composition : Véronique Nouveau
Dépot légal : À parution
ISSN : 0246-1803
© Agreste 2022